

# Des chiffres éloquentes exigent une nouvelle politique de la ville

Autor(en): **Tille, Albert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **36 (1999)**

Heft 1389

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1014688>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Des chiffres éloquentes exigent une nouvelle politique de la ville

**La politique de la ville concerne aujourd'hui 70% de la population suisse désormais citadine.**

**L'urbanisation croissante multiplie les problèmes de société. Mais le découpage communal, hérité de l'histoire, ne permet pas de résoudre les questions à l'échelle où elles se posent. Confirmation à l'appui de statistiques récentes.**

**L'**HIATUS EST ÉVIDENT. D'une part le découpage institutionnel qui dicte les décisions politiques. D'autre part la réalité sur le terrain. La véritable identité qui façonne la vie quotidienne, c'est l'agglomération urbaine dont le tissu économique et social ne saurait se diviser. Le problème est ancien. Une étude de l'Office fédéral de la statistique en souligne l'importance.

Les habitants des villes se plaignent en priorité du bruit. Les valeurs limites d'émissions sonores fixées par l'ordonnance fédérale (60 db) sont dépassées pour plus d'un quart de la population dans les zones d'habitation. La pollution de l'air reste élevée, bien qu'elle ait régressé depuis dix ans à la suite des mesures prises après l'alerte... à la mort des forêts. La recherche d'une meilleure qualité de vie incite les citoyens à désertier le centre ville pour s'installer en périphérie.

Le mouvement pendulaire à lui seul, symbolise tous les problèmes qui imposent une solution au niveau de l'agglomération: les transports, la pollution, l'aménagement harmonieux des zones de détente et de travail, la concurrence fiscale.

## Évolution des pendulaires de 1980 à 1990

Zurich	+ 23,5%
Bâle	+ 16,1%
Genève	+ 15%
Berne	+ 28,8%
Lausanne	+39,2%
St-Gall	+ 47,3%
Lucerne	+ 37,6%
Lugano	+ 33,3%

## Évolution de la population en % de 1980 à 1997

	Ville	Agglom.
Zurich	- 8,4%	+ 11%
Bâle	- 6%	+ 10,1%
Genève	+10,3%	+ 23,4%
Berne	- 14,3%	+ 6,4%
Lausanne	- 10,5%	+12,5%
St-Gall	- 6,9%	+ 6,9%
Lucerne	- 8,8%	+ 15,2%
Lugano	- 6,8%	+ 27%

Seule la ville de Genève présente une évolution atypique, en raison probablement de l'étroitesse de son arrièrepays et de la politique cantonale de protection des zones non urbaines.

L'économie prend également le chemin de l'exode vers la périphérie. Le mouvement a commencé avec l'industrie. Il se manifeste maintenant dans les services, mais plus discrètement. Mais le parallélisme est loin d'être parfait entre l'évolution de l'emploi et celui de la résidence. Le mouvement pendulaire de la périphérie vers la commune centrale est toujours plus intense. Plus de la moitié de la population change désormais de commune pour se rendre au travail.

Les réponses politiques sont loin d'être à la mesure de l'évidence des faits. La nouvelle Constitution fédérale a introduit un nouvel « article sur les villes » dont on ne voit pas encore l'importance pratique. Uri, Schwytz et Unterwald continuent d'avoir autant de poids que Zurich, Genève et Bâle. Au niveau des cantons, les fusions de communes sont encore timides, comme à Fribourg, ou velléitaires, comme dans le canton de Vaud. La coopération au sein des agglomérations dépend du bon vouloir des responsables locaux. L'organisation politique du troisième millénaire reste à inventer. *at*

Source: *La vie économique* 5/1999. « Les villes et les agglomérations vues sous l'angle de la statistique de l'environnement ».

## Fabrique de DP

**D**OMAINE PUBLIC SA a le plaisir de convoquer l'Assemblée générale annuelle des actionnaires, le 24 juin 1999, à la salle de conférence de l'Hôtel de la Navigation, Avenue de la Harpe 49 à Lausanne, à 18 heures 30.

Venez nombreuses et nombreux!  
Le conseil d'administration